

dien. C'est pour cette raison que la voix du Canada, celles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, eurent finalement leur écho dans le monde entier, et c'est pourquoi notre cause a triomphé et on a accepté le point de vue des petits pays. On a reconnu que les nations moyennes ou les petits Etats devaient avoir leur place dans les futures conférences. Bien plus, si cette disposition ne fut pas immédiatement insérée dans la Charte, elle y fut ajoutée plus tard.

On ne saurait mettre en doute qu'une œuvre magnifique a été accomplie, mais nous ne devons pas nous attendre à ce que la perfection marque toute délibération et toute décision humaines. Si la conférence de San-Francisco n'avait pas eu lieu, que serait-il advenu? Qu'est-ce que nous aurions eu? Comme l'ont si bien dit d'autres honorables députés, c'était un pas admirable dans la bonne voie, car les nations de l'univers ont révélé au monde à venir et à tout le monde civilisé que, le bonheur futur repose sur l'entente, la collaboration et la paix. Il n'y a pas à sortir de là. Et à ce seul point de vue je sais que la population canadienne donne son entier appui à la délégation comme elle le donnera au Parlement canadien s'il adopte la résolution.

Je veux dire quelques mots, après d'autres qui l'ont si bien fait, sur la suprématie de la loi morale, sur les droits de la personne humaine et sur le droit international comme règle de conduite et comme point de vue universel. Notre délégation a traité ces questions et pour cela seul elle mérite les éloges des Canadiens.

Quelques mots enfin des cinq grandes puissances qui donnaient réellement le ton à la conférence de San-Francisco. Un mot d'abord des Etats-Unis. Il est incontestable que dans une grande mesure l'esprit qui présidait aux délibérations de San-Francisco émanait de ce grand politique feu le président Roosevelt, de sa pensée et de ses efforts. Il avait entrevu les dangers qui menaçaient non seulement l'Europe mais toutes les parties du monde. Il n'y a pas de doute que ce grand esprit qui avait demandé et sollicité pendant des années la collaboration internationale était présent à la conférence et que la doctrine isolationniste avait absolument vécu. Chacun est au courant de l'ardeur et de la sincérité déployées par M. Stettinius, alors secrétaire d'Etat, et de ses efforts en vue de créer une société internationale. Il suffit de jeter un regard sur ces événements pour se rendre compte que les Etats-Unis comprennent parfaitement leurs responsabilités à l'égard non seulement de la population de leur pays mais aussi des peuples de l'univers.

Il y avait aussi à la conférence des représentants du Royaume-Uni, de la grande Grande-Bretagne qui a tant souffert, qui a soutenu seule, pendant plus d'un an, l'assaut des légions barbares. C'était là la Grande-Bretagne qui a souffert économiquement, qui a souffert physiquement dans sa chair et dans son sang. La population britannique reconnut qu'elle était presque épuisée. Rien ne sert de le cacher, car la population britannique aurait été la première à le reconnaître. Elle était privée des relations commerciales avec les autres peuples, depuis cinq ans, excepté dans le strict domaine des fins de guerre. Pendant cinq ans, elle a vécu dans une atmosphère de profonde tension et n'a pas joui de sécurité matérielle dans les airs, sur mer et sur terre. Elle s'est vue limitée aux étroites bornes des Iles britanniques, prises, en bordure de l'Europe, entre l'avance soviétique; et je ne prétends pas que c'était une avance hostile, mais nous devons envisager le fait que c'est un facteur nouveau et inquiétant jusqu'à un certain point. Il y a maintenant en Europe des facteurs dont il faut nécessairement que la Grande-Bretagne s'occupe. D'autre part, elle se trouve en face des Etats-Unis. Elle ne s'est pas présentée à la conférence en mendiant. Elle n'est pas allée quêter de la sympathie. Elle s'y est présentée comme l'une des plus grandes nations de l'histoire, pour reconquérir sa place au soleil et pour assurer l'intégrité de son empire et elle a été reconnue comme telle.

(Sur la motion de M. Bradette, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MACKENZIE: Nous reprendrons d'abord, demain, le débat sur le budget. On en proposera l'ajournement, puis nous reviendrons au débat sur ce projet de résolution, avec l'espoir d'en terminer l'étude. La chose presse beaucoup.

M. BRACKEN: Le ministre a-t-il songé à employer l'heure consacrée aux mesures d'initiative privée au cas où ce serait nécessaire pour assurer l'adoption de la résolution?

L'hon. M. MACKENZIE: Nous ne pourrions le faire que du consentement unanime de la Chambre. Si la Chambre voulait consentir à transférer l'heure consacrée aux mesures des députés à l'étude de mesures ministérielles, de huit à neuf heures du soir, cela hâterait l'expédition du programme. Cependant, on ne pourrait le faire qu'avec le consentement unanime de la Chambre.

M. BRACKEN: Le ministre peut-il nous dire si la chose sera nécessaire?

L'hon. M. MACKENZIE: La chose sera nécessaire, à moins que le débat sur ce projet